

## Compte rendu CTL du 8 novembre 2022

Les 3 Organisations Syndicales font lecture de leurs déclarations liminaires.

Il est noté que sans aucune concertation chaque organisation syndicale aborde en propos liminaires les mêmes sujets : situation financière des ménages français et grogne populaire, conditions de travail en berne et inquiétude quant à l'avenir des missions de la DGFIP.

Les réponses du Président sur ces sujets sont les suivantes :

- Concernant la limitation du chauffage à 19°C, il admet ne pas avoir connaissance d'études ayant permis de fixer cette température comme étant idéale pour des postes de travail sédentaires. Le Président indique qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter toute difficulté liée au chauffage. Des thermomètres ont été mis à disposition dans les services afin d'objectiver et de corriger certaines situations. Il est précisé que les 19°C s'entendent bien au sein d'un bureau et non à la sortie de la chaudière.

Les projets de rénovation énergétique en cours, à savoir l'isolation par l'extérieur du CFP de BRIOUDE et le changement des ouvrants de la DDFIP sont en attente de financement national. Par ailleurs, un projet de raccordement au réseau de chaleur de la ville du Puy-en-Velay est prévu pour les sites de Terrasson et de la DDFIP. **Solidaires Finances Publiques** demande que ce type de raccordement soit également étudié pour le CFP D'Yssingaux.

- Suite au NRP, les économies budgétaires sont en effet importantes, toutefois le Président rappelle que dès lors que les dépenses baissent, les crédits diminuent d'autant.

- Au sujet du contrat d'objectif et de moyen, le Président précise que ce dernier n'est à ce jour pas signé. Le Président réaffirme le maintien des structures actuelles jusqu'en 2026. La supra-départementalisation de certaines missions est pourtant « dans les tuyaux » bien en amont de 2026... Le contrat prévoit en effet la création de ces structures à court terme... Ainsi la stabilité des structures actuelles jusqu'en 2026 semble illusoire. Le service RH départemental ne devrait toutefois pas être impacté par cette supra-départementalisation, le Président étant pour l'heure favorable à la proximité pour la question humaine, importante à ses yeux.

### 1- Ponts naturels 2023

La proposition de la Direction est d'adopter les deux ponts naturels possibles pour 2023, à savoir le 19 mai et le 14 août. L'administration précise tout de même que la centrale n'est pas favorable à l'attribution du pont naturel en mai (faute à la campagne déclarative), mais

déroge à cette règle par « coutume » pour le week-end de l'ascension. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 2- Expérimentation service local du domaine

Concernant cette expérimentation, l'agent concerné sera rattaché à la DRFIP de LYON mais restera positionné sur sa résidence administrative actuelle. Pour le Président, la régionalisation de cette mission permettra un soutien à l'agent exerçant cette fonction et la mutualisation et l'harmonisation des pratiques. Des précisions « pratico-pratiques sont demandées au Président concernant la gestion de cet agent, elles restent pour l'heure à apporter... Comme toujours à la veille d'une réforme, tout est prêt !

## 3- Situation budgétaire

Concernant la situation budgétaire au 23/10/2022 (tableau ci-après) suite à des dépenses imprévues, un arbitrage est en attente de la part de la centrale.

La distinction entre les AE et les CP est dûe au retard d'exécution de travaux et de livraison. Toutefois les dépenses doivent être engagées au plus vite afin de clôturer l'exercice.

Concernant la TOIP, poste important de dépenses, des problèmes techniques ont été relevés mais sont en cours de résolution. Le déploiement est donc toujours en cours. Le Président conclut que la situation budgétaire est saine mais note un point d'attention sur les dépenses d'affranchissement qui restent un poste important. Une réflexion sera menée sur la question. Concernant les frais de déplacements qui restent également un poste important de dépenses, il est demandé au Président d'être attentif aux modes de participation proposés aux agents (visio/audio/présentiel) et particulièrement de prendre en compte les desideratas des agents sur la question. Cette demande avait par ailleurs déjà été abordée il y a quelques mois sur le sujet de la formation professionnelle.

Référentiel activités					Exécution au 23/10/2022	
Opérations programmées (OP)	Opérations budgétées (OB)	Activité	Code activité	AE	CP	
Dépenses immobilières 01560002	Dépenses du propriétaire 0156000101	acquisitions/constructions	015600010101			
		travaux structurants	015600010102		4 112	
		entretien lourd	015600010103	6 742	4 112	
	<b>Sous-Total (OB) "Dépenses du propriétaire"</b>				<b>6 742</b>	<b>4 112</b>
	Dépenses de l'occupant 0156000102	Dépenses de l'occupant 0156000102	entretien courant	015600010201	152 693	90 744
			énergies et fluides	015600010202	3 612	2 579
			loyers non budgétaires	015600010204	31 028	37 972
			prestations intellectuelles	015600010205	2 861	
			services	015600010206	173 619	144 302
			autres dépenses	015600010207	561	553
<b>Sous-Total (OB) "Dépenses de l'occupant"</b>				<b>364 378</b>	<b>276 150</b>	
<b>Total (OP+OB) "Dépenses immobilières"</b>				<b>371 120</b>	<b>280 262</b>	
Dépenses métier 01560002	Dépenses métier 0156000201	dépenses d'affranchissement	015600020101	238 317	170 621	
		impression et reprographie	015600020102	8 717	22 853	
		frais de déplacement mission (hors formation)	015600020103	71 645	69 766	
		frais de justice	015600020104	12 567	12 567	
		frais bancaires	015600020105			
		remises versées aux débiteurs de tabac (niveau 2)	015600020106			
		<b>Total (OP+OB) "Dépenses métiers"</b>				<b>331 246</b>
Dépenses informatiques 01560003	Informatique du réseau 0156000302	achat de services informatiques et de logiciels	015600030201	1 387	2 443	
		matériels & consommables informatiques	015600030202	29 112	22 046	
		frais de réseau	015600030303			
		télécommunications	015600030401	35 531	30 853	
<b>Total (OP+OB) "Dépenses informatiques"</b>				<b>66 030</b>	<b>55 342</b>	
Dépenses de fonctionnement courant 01560004	Dépenses de fonctionnement courant 0156000401	achats, locations & entretien de matériels	015600040101	26 666	37 427	
		formation	015600040102	63 548	61 736	
		sécurité fonctionnement	015600040103	2 387	319	
		frais de transports	015600040104	8 853	8 420	
		action sociale	015600040105			
		prestations de service	015600040106	3 102	3 102	
		fournitures	015600040107	14 400	13 535	
moyens généraux	015600040108	15 877	14 722			
<b>Total (OP+OB) "Dépenses de fonctionnement courant"</b>				<b>133 833</b>	<b>139 281</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>902 229</b>	<b>750 692</b>	
<b>ENVELOPPE ALLOUÉE</b>				<b>971 615</b>	<b>1 005 875</b>	

#### **4- Résultats du Département au 30/09/2022**

Il est indiqué qu'un nouvel outil devrait être déployé prochainement permettant de connaître les chiffres en temps réels et de façon « plus poussée », les représentants des personnels s'interrogent sur l'intérêt de cet outil...

Dans l'ensemble les résultats sont conformes aux résultats des années antérieures.

Concernant la situation particulière du SPFE, le Président indique que la situation s'est améliorée mais la charge de travail reste un point d'inquiétude. Le maintien de la brigade de renfort a été demandé et un soutien du SAPF a été décidé par la centrale. À ce jour une dizaine d'agents viennent en soutien au SPFE de la Haute-Loire. **Solidaires Finances Publiques** s'interroge sur la généralisation de l'ANF permettant ainsi de réduire la charge que représentent encore les réquisitions des départements limitrophes, le Président indique que le département de la Loire doit passer à l'ANF fin 2023. Le travail en intégral, le maintien du soutien de la BNIPF et le soutien du SAPF devraient permettre au service de travailler sur le flux mais également d'apurer le stock et réduire le retard. Les effets ne seront pas immédiats mais la situation évolue dans le bon sens. Courage à nos collègues !

#### **5- Plan d'action sobriété énergétique et bilan émission des gaz à effet de serre**

Les échanges concernant le chauffage ont été nourris en propos liminaires ainsi **Solidaires Finances Publiques** questionne tout de même sur le recours à une diminution d'un degré supplémentaire lors de jours « rouges ». L'administration indique que cette mesure est conforme aux mesures prises pour l'ensemble des citoyens et que la responsabilité de chacun doit être mise en cause en cette période particulière.

Le sujet du tri des déchets préoccupe particulièrement la Direction ; des demandes de devis sont en cours auprès du prestataire qui s'occupe actuellement du ménage mais sans réponse à ce jour. Ainsi plusieurs axes de réflexion restent à creuser.

Il est également précisé que dans le cadre des économies d'énergie, il est essentiel que sur les sites dotés de volets roulants, ces derniers soient fermés chaque soir.

Le Président indique également que dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre, la part du système informatique est non-négligeable. Ainsi les VPN15 restant devraient rapidement laisser place à l'utilisation exclusive du VPN10 (un unique PC portable par agent servant également d'unité centrale au bureau) et que des formations permettant de mieux gérer le stockage informatique devraient être déployées. Le nombre de postes informatiques présents dans le Département questionne également et une réflexion devra être menée sur la question. Pour information le département compte un peu moins de 300 agents pour 480 postes informatiques déployés.

Il est précisé que les chiffres communiqués dans ce bilan sont estimatifs et donc imprécis. Les élus en CTL demandent une communication auprès des agents concernant l'indemnité de covoiturage, car force est de constater que peu d'agents en bénéficient, et que ce dispositif est mal connu.

#### **6- Questions diverses**

- Le Département a la joie d'accueillir une quinzaine de stagiaires dès le printemps, ainsi **Solidaires Finances Publiques** demande les affectations précises de ces derniers. Le Président indique donc que concernant les 3 B stagiaires ainsi que les 2 A foncier arrivant

dans le Département dans le cadre de la création du SAPF, ils devraient effectuer leur stage probatoire en attente du 01/09/2023 au sein du SPFE local.

Concernant les 7 B stagiaires, la répartition des affectations est la suivante :

- 2 seront affectés au SPFE permettant ainsi de retrouver un effectif plein pour ce service,
- 1 sera affecté au SIP du PUY,
- 2 seront affectés au SGC du PUY,
- 1 sera affecté au SGC d'YSSINGEAUX,
- et 1 sera affecté au SGC de LANGEAC.

Concernant les 3 A stagiaires, la répartition est la suivante :

- 1 sera affecté au PUC,
- 1 au SGC de BRIOUDE,
- et 1 au SGC du PUY.

- **Solidaires Finances Publiques** demande ce que deviennent les matériels informatiques obsolètes et par la même la possibilité de redistribuer ces matériels auprès des agents. Le matériel en question est attribué à des administrations moins bien dotées que nous en matière informatique ou donné à des associations et/ou écoles. Ainsi la DGFIP ne peut déroger à ce schéma de redistribution.

- Le départ d'un CDL déséquilibre la répartition des charges de travail, le Président indique que la fiche de poste est publiée en attente de recrutement. Un profil est déjà envisagé pour ce remplacement, mais il confirme également que le recrutement interne reste privilégié.

- Concernant les difficultés liées aux congés de l'équipe d'accueil du Puy/Yssingaux, la demande du chef de service d'annuler ou de déplacer certaines permanences afin de permettre à chacun de bénéficier de ses souhaits de congés en période de fêtes de fin d'année a reçu une réponse négative. **Solidaires Finances Publiques** s'interroge sur la légitimité de ce refus, en effet certaines permanences sont peu fréquentées en temps normal, quelle sera la fréquentation sur la période ? Cette fréquentation justifie t-elle de priver les agents de leurs congés ? Le service de gestion du SIP pourrait également être impacté par cette décision. Pour la Direction, les agents des équipes d'accueil étaient parfaitement au fait des contraintes liées à leur poste et il n'est pas admissible que ces agents prennent plus d'une semaine de congés sur les périodes de vacances scolaires. La question des droits à congés est donc remise en cause pour ces agents. **Solidaires Finances Publiques** ne lâchera rien concernant les attaques sur les droits fondamentaux des agents de la DDFIP 43. le Président précise qu'une réunion est prévue le 23 novembre prochain afin d'aborder ce problème récurrent. Par ailleurs **Solidaires Finances Publiques** déplore une fois encore la gestion de ces agents et par la Direction et par le service de gestion qui ne permet pas de déterminer clairement la hiérarchie compétente. Cette problématique touche également les collègues de l'équipe d'accueil rattachée au SIP de BRIOUDE.

- Des précisions sont demandées à la Direction concernant les mutations pour le SAPF (Service d'appui à la Publicité Foncière) qui arrive dans le département au 01/09/2023. La note concernant la campagne de mutation devrait arriver prochainement mais à première vue, l'affectation dans ce service devrait se faire via un appel à candidature nationale. Votre attention est attirée sur le fait que le fait de candidater sur ce poste particulier ne permettra pas l'examen de vos autres vœux nationaux en cas de possibilité d'affectation sur ce service.

(Voir unité supplément spécial mutation du 18 octobre 2022).

À la clôture des questions diverses venant des représentants des personnels, Monsieur le Président souhaite à son tour aborder deux sujets :

- Lors des CTL et CHS-CT précédents, les représentants des personnels se sont interrogés sur la validation des PV des instances 2022 avant leur suppression au 01/01/2023. Le Président s'était engagé à interroger la centrale sur le sujet. Même s'il n'y a pas d'objection de la part de centrale pour que le futur CSA valide ces PV, le Président souhaite que les élus actuels puissent valider les PV, ainsi il propose une rencontre post élections pour valider ces PV et clôturer nos instances actuelles. La date du 13 décembre est retenue. Sachez que **Solidaires Finances Publiques 43** maintiendra sa défense de chacun des agents dans notre administration malgré la refonte des instances et restera à vos cotés !

- Monsieur le Président souhaite informer « officiellement » les représentants du personnel du départ prochain de Mme EXERTIER qui quitte le Département au 01/12/2022 pour la Haute-Vienne et la remercie pour ces 3 années en Haute-Loire. Mme EXERTIER souhaite également remercier les représentants des personnels pour les échanges parfois houleux, mais toujours courtois et constructifs. Rappelons-le si nécessaire, la fiche de mission de Mme EXERTIER lors de son arrivée mentionnait la mise en place du NRP. Devant le « succès » (tout relatif de notre point de vue) de cette mission, **Solidaires Finances Publiques** souhaite une bonne continuation à Mme EXERTIER.

Vos élus Solidaires Finances Publiques 43 en CTL :  
PONS Guillaume/ GABRIEL Frédéric/ MONTMORY Stephanie/  
BILLON Noémie-Lucie/ DUCROQUET Angélique/ DO CARMO Jean-Louis.